



Compte-rendu

18/01/2024

Lieu : en ligne

La réunion est sur YouTube [ici](#).

Ce Forum REH portait sur la **réduction de l'empreinte environnementale de l'aide et droit au développement des pays du sud : quels objectifs communs et quelles tensions ?** Nous avons accueilli des interventions de plusieurs organisations (du Nord et du Sud) pour contribuer et nourrir le débat.

1. Tour d'information du REH

La réunion a débuté avec un tour d'information sur les nouvelles du REH.

Le Rapport de Suivi de la [Déclaration](#) d'Engagement des Organisations Humanitaires pour le Climat est sorti en décembre. Ce rapport à année+3 dresse un portrait des avancées des signataires par rapport à leurs 5 engagements (mesurer, réduire, adapter, communiquer et entraîner). On peut voir que chacun des signataires a bien avancé sur chacun des 5 engagements (notamment tous les signataires ont ou ont commencé un bilan carbone). Cependant, ce rapport permet également de souligner les difficultés qu'ils rencontrent, notamment autour du suivi évaluation de leurs avancées. Tous les signataires ont cependant souligné l'importance du collectif et des réseaux comme celui du REH. Le rapport peut être lu [ici](#) (dans sa [version longue](#) ou son [2 pages](#)). **La Déclaration est ouverte aux signatures!** Contactez secretariat@environnementhumanitaire.org si votre organisation est intéressée !

Depuis le dernier Forum, le REH a participé à **plusieurs événements** afin de représenter les organisations et les activités du REH (+ constat du rapport de suivi) :

- [Soliway](#) : Aline Hubert a animé la conférence « Intégration des politiques environnementales dans les ONG comme axe d'amélioration continue » , aux côtés de Guillaume Quelin du Gret et Vincent Pradier de Coordination Sud, le 17 novembre dernier.
- Journée associative CSud : Organisée par Coordination Sud, cette journée a rassemblé les différents membres de CSud autour de la responsabilité climatique des organisations et de la réduction de leur empreinte le 30 novembre dernier. Le REH a été invité à y intervenir.
- [IFDD](#) : L'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable a organisé un webinar dans lequel Tania Chauvin et Maddalena Curioni d'Electriciens Sans Frontières et Aline Hubert, représentant à la fois le Groupe URD et le REH, ont présenté des retours d'expérience et le rôle de la solarisation sur la démarche bas carbone du secteur de l'aide.
- [GAPE](#) a organisé un colloque régional les 17 et 18 novembre 2023 autour du polystyrène expansé pour favoriser les échanges et les synergies entre acteurs concernés, pour mutualiser les forces et les connaissances, pour envisager les stratégies les plus efficaces pour combattre les contenants alimentaires à usage unique. Le REH (à travers Julie Baptiste de MDM) a fait la médiation sur une table ronde.
- [H2H](#) : Dans ce deuxième webinar d'apprentissage H2H sur l'écologisation de votre organisation, Johan Bretou Klein et Aline Hubert ont présenté, au nom du REH, comment prendre des mesures pratiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des organisations membres du H2H le 28 novembre dernier.

Le **GT Carbone** (riche de nouveaux membres) a créé 3 sous-groupes pour avancer sur diverses thématiques :

- Un sur les bilans carbone et sur le suivi évaluation des bilans carbone ;
- Un sur le développement d'un atelier de sensibilisation pour les ONG (outils de sensibilisation pour les staffs etc.) ;
- Un sur la question des déplacements et notamment pour travailler sur une fiche action pour réduire les vols.

Le GT est ouvert et si vous souhaitez rejoindre le GT ou un des sous-groupes vous pouvez contacter carbone@environnementhumanitaire.org.

Le **GT Achats durables et responsables** travaille à améliorer et mettre à jour la Base de Données de Critères d'Achats Durables (disponible [ici](#)). Cet outil propose une liste de critères d'achats durables et responsables (critères environnementaux et sociaux) pour 30 catégories de biens et services (disponible en anglais, français et espagnol). L'objectif est que cet outil soit collaboratif et évolue en intégrant les recommandations des utilisateurs. Il est ouvert aux retours à l'aide des formulaires ([français](#), [anglais](#), [espagnol](#)). Pour toute question n'hésitez pas à contacter le GT : sustainableprocurement@environnementhumanitaire.org.

Le **GT Evaluations Environnementales** qui travaille sur les questions autour de l'amélioration et l'utilisation des outils d'évaluations environnementales, en plus de faire leurs retours sur le NEAT+, travaille sur une matrice multisectorielle d'analyse de risques climatiques et environnementaux. Pour la développer, le GT a créée des « task force » sectorielle » (WASH et SAME pour l'instant), l'objectif des taskforce étant de concevoir une matrice d'analyse des risques environnementaux des activités sectorielles à l'intention des collègues sur le terrain. Cette matrice sera utilisée pour :

- Soutenir les équipes dans l'analyse des risques environnementaux prioritaires liés à leurs activités pour leur contexte spécifique ;
- Fournir des recommandations en termes de mesures de mitigation de ces risques ;
- Guider l'opérationnalisation des mesures de mitigation sélectionnées.

Le GT souhaite aussi faire une task force Santé et une Shelter. Si vous êtes intéressés de contribuer à une des task force ou au GT, contactez evalenv@environnementhumanitaire.org.

Le **GT Déchets** a permis d'avoir des partages d'expériences des membres, notamment sur les audits usines de recyclage par ACF, et sur la gestion des déchets dangereux par MSF. De là, les membres réfléchissent aux pistes de travail/collaboration. Si vous êtes intéressés, contactez dechets@environnementhumanitaire.org.

Par ailleurs, les enregistrements du Forum seront dorénavant mis en ligne sur [YouTube](#) en divisant les différentes interventions.

2. Les concepts de « justice climatique », « transition juste » ? Gaïa Febvre du RAC

Vous pouvez voir cette partie [ici](#).

La session a débuté par une introduction aux concepts de « justice climatique » ou « transition juste » par Gaïa Febvre du RAC¹. Cette présentation a débuté en rappelant que le point de perspectives est celui de Gaïa, française et ayant beaucoup travaillé en Amérique du Nord, et que son prisme d'analyse est le résultat de sa formation et de son histoire personnelle.

Après nous avoir expliqué le rôle et le but de la CNUCCC², Gaïa a souligné que les changements climatiques sont une **question de justice à multiple facettes**, c'est-à-dire, qu'il y a un grand nombre de justices (au pluriel) à prendre en compte. C'est un concept complexe, et elle a expliqué plusieurs de ces facettes :

¹ Le RAC est une ONG française créée en 1996, qui compte 27 associations nationales et 10 locales et régionales (GP, FNE, WWF, les AT, ACF, CARE, Secours Catholique...) avec une équipe de 24 salariés. C'est une antenne française d'un réseau international qui s'appelle le Climate Action Network International - 2000 ONG (Climat - biodiversité- droit humains, justice, humanitaires etc.). Le RAC est un réseau qui lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle internationale à l'échelle locale, à travers différents secteurs (énergie, industrie, agriculture, transports etc...) et les effets.

² L'objectif ultime de la CCNUCC se trouve dans son article 2.

- Il n'y a aucun objectif chiffré à ce moment-là pour favoriser la participation des pays, le but étant d'avoir un premier instrument juridique de collaboration pour protéger le système climatique.
- Des principes qui doivent guider les actions communes énoncées dans l'article 3 de la Convention, dont le principe des responsabilités communes et différenciées.

- Notamment autour de la **responsabilité historique** et de la **responsabilité commune et différenciée**.
 - o Pour plus d'informations sur ce sujet, vous pouvez lire le [rapport](#) du RAC « Faire sa juste part pour la France » au regard de sa responsabilité et ses capacités. Selon ce rapport, pour être juste la France devrait réduire ses émissions de 168% d'ici à 2030 par rapport au niveau de 1990 ! C'est parce que ce n'est pas possible, qu'on lui demande de financer la justice climatique dans d'autres pays.
- Les **inégalités structurelles** :
 - o Notamment autour du genre, de l'ethnicité³ et des réalités socio-économiques⁴
 - o La justice Intergénérationnelle
 - o Le racisme environnemental & l'approche coloniale

Ainsi, **la justice climatique est une facette de la transition juste**, mais surtout un aspect important de la transition. Il n'y a pas encore d'approche commune au concept de justice climatique, mais c'est à la croisée de la justice sociale et environnementale. De fait, penser une transition juste implique un effort d'imagination et de mise en relation des besoins pratiques de nombreuses personnes, avec de nombreuses opportunités. De réfléchir à ces concepts pose **la question de nos modèles économiques**. Par exemple, au niveau des pays, la justice climatique implique que certains pays réduisent leurs émissions, mais aussi de contribuer aux pertes et dommages d'autres pays, ou encore accepter que tous les Etats ne vont pas sortir des énergies fossiles à la même date. Ces questions soulèvent donc les besoins de responsabilités différenciées. Et il faut également faire attention au piège de la « croissance verte ».

Enfin Gaïa a présenté les **obstacles** sur l'application du concept, en particulier dans les discussions internationales. Notamment, le manque de financement, inclusion et de transparence constitue un réel frein à l'application pratique de la transition juste.

Gaïa a donc permis de souligner les principes de base de la transition juste et de la justice climatique, en appuyant sur le fait que ce sont des **questions complexes**, qui soulèvent des problématiques de **responsabilité différenciées**, du fait des contextes variés.

Q : On voit aussi des études, notamment sur les raisons de l'inaction climatique, qu'il y a toute une partie des gens qui trouvent justement que la transition écologique à faire, elle est injuste et c'est un argument qui sert pour aller une action dans le sens où mieux vaut ne rien faire plutôt que de faire quelque chose qui soit injuste. Quelle est la position du RAC sur ce point-là ?

R : Pas de positionnement précis, mais peut-être un exemple concret à travailler ? Il semble que c'est surtout sur des questions de compréhension sur l'aspect d'injustice (ex : extractivisme et condition dans les mines sociales et sanitaires).

Q : Pour que les Etats abondent dans des fonds tels que le Green Climate Fund (GCF), il faut que le PIB de ces Etats soit en croissance. A ce jour, cela repose sur des activités carbonées – en contradiction avec l'objectif de GCF donc. Qu'en pensez-vous ?

R : Il faut notamment penser aux sources innovantes de financement et notamment les aspects de taxe, taxer les industries les plus polluantes par exemple, peut être une manne financière assez intéressante. Mais aussi taxer les super riches/pollueurs. Cela souligne notamment la question de comment remplir les fonds d'adaptation.

Q : Le mandat du REH et ce qu'on essaie de faire, c'est de travailler sur la réduction de l'empreinte environnementale, de l'aide donc des acteurs du secteur, qu'ils soient du Nord ou du Sud. Donc quelle est ton appréciation générale sur cet objectif qu'on s'est fixé ? Et que penses-tu du net zéro pour les organisations humanitaires ?

R : Globalement, peu importe le secteur, on n'arrivera pas à 0 émissions, il faut faire des choix – mais ce qui compte c'est le dialogue et les personnes impliquées dans ce dialogue. Ce qui intéressant, c'est aussi les échanges que vous devez avoir avec les communautés locales, les échanges que vous devez avoir entre

-
- Un ensemble d'engagements et d'obligations à destination des Parties consignés dans l'article 4 de la Convention. Exemples : les États doivent préparer un inventaire national de leurs émissions de GES ; prendre des mesures d'atténuation ; les pays développés doivent fournir des ressources financières et technologiques aux pays en développement.

³ Par exemple, les personnes autochtones protègent 80% de la biodiversité menaces multiples.

⁴ Les 10 % de ménages ayant les émissions par habitant les plus élevées contribuent à hauteur de 34 à 45 % aux émissions de gaz à effet de serre des ménages, tandis que les 50 % les plus pauvres y contribuent à hauteur de 13 à 15 %.

vous quand vous réfléchissez à comment transformer vos manières de faire pour réduire vos émissions. Je suis certaine que c'est très fructueux finalement, même peut-être pour vous donner des idées sur d'autres choses et pas nécessairement seulement la transition.

De plus par rapport à la comptabilisation, cela dépend ce qu'on compte (nature, périmètre etc.).

Enfin, je pense qu'on a des efforts à faire en tant qu'individu et en tant qu'organisation, mais il ne faut pas oublier aussi d'où viennent les sources d'émission et les modèles sociétaux et économiques dans lesquels on se trouve et des fois les leviers de changements, ils ne sont pas seulement individuels ou dans notre organisation, mais aussi à l'extérieur.

3. Le périmètre de comptabilité environnementale/carbone : quelles conséquences pour le développement des pays du Sud ? Point de vue d'une ONGI ayant fait le choix d'exclure les projets, Guillaume Quelin du Gret

Vous pouvez voir cette partie [là](#).

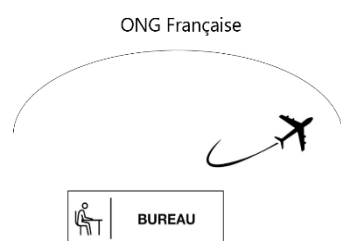
Pour aborder les questions de comptabilités différenciées au niveau des ONGI, Guillaume a présenté **l'approche du Gret qui a fait le choix de ne pas inclure les émissions liées à leurs projets dans leur bilan carbone (BC)** et donc dans leur objectif de réduction d'émissions. Pour expliquer cette approche, il a débuté par rappeler les principes de base de la CNUCCC qui souligne 3 principes :

- Principe de précaution
- Principe de responsabilités communes mais différenciées
- Principe du droit au développement

Ceux-ci sont appliqués à deux types de pays (développés et donc plus responsables et en développement). Ces principes permettent de souligner que les bases de réduction et des engagements pris au niveau international, qui inspirent aussi les engagements des organisations, sont différenciées. De plus, les engagements peuvent être déclinés différemment autour de 3 axes : contraignant, ambitieux et universel.

De ces constats, le Gret a donc décidé de prendre leurs engagements de réduction de manière différenciée, ambitieuse et contraignante.

PÉRIMÈTRE CARBONE



Ainsi, ils comptent les émissions liées à leur fonctionnement (bureaux) et pas celles liées à leur projets (qui implique les communautés locales notamment). C'est pour ne pas avoir d'impact négatif sur la partie communautés locales. Attention, **cela ne veut pas dire que le Gret sera aveugle à ces aspects** : il y aura tout de même un accompagnement qualitatif, sans que celui-ci soit intégré à la démarche de réduction carbone de l'organisation.

Q : Comment vous faites pour prendre en compte les émissions liés à vos fournisseurs et les actions à prendre sur ce poste ?

R : Ça dépend. Par exemple, tout ce qui est lié aux ordinateurs, on a pris la décision de passer uniquement au reconditionné, et cela rentre donc dans le périmètre bureau donc dans notre périmètre. En revanche, les achats programme ne sont pas intégrés dans le BC. On voit ça donc thématique par thématique.

Q : Et donc ça a été difficile de distinguer ce qui relève de l'organisation et ce qui relève des programmes ?

R : Non, globalement on avait une vision claire et cela n'a pas été très difficile à trancher.

4. Le périmètre de comptabilité environnementale/carbone : quelles conséquences pour le développement des pays du Sud ? Point de vue d'une ONGI ayant fait le choix d'inclure les projets, Camille Theron de Handicap International

Vous pouvez voir cette partie [ici](#).

Pour poursuivre la discussion autour des périmètres de comptabilité, nous avons eu le point de vue d'une organisation humanitaire, **Humanité et Inclusion/Handicap International, qui comptabilise toutes les émissions des projets dans son BC**. La démarche de HI provient du travail mené avec le consortium CHANGE, consortium d'ONG qui a travaillé pour définir des périmètres de comptage et méthodologies pour calculer leur BC (maintenant devenu le GT Carbone du REH). L'objectif du BC étant d'identifier les actions à mettre en place en priorité, et donc la méthodologie, a notamment choisi de compter les projets de peur de rater certains axes si les projets n'étaient pas pris en compte et donc d'adopter une **démarche exhaustive afin de ne pas rater des émissions significatives**. Pour faire le choix des activités de réduction, ils se sont basés sur la logique, schématisée ci-dessous :



Camille a rajouté que **réduire les émissions ne voulait pas forcément dire réduire la qualité de l'aide**. En partant depuis l'exemple des béquilles en aluminium, qui sont sourcées en Chine et très polluantes (grande partie de leur BC sur un projet), elle a montré (notamment à ses équipes) les alternatives :

- Sourcer dans une autre région
- Recherche de fournisseurs chinois utilisant de l'aluminium recyclé
- Collecte, réparation et redistribution des béquilles dans le cadre du projet

En revanche, **sans cette démarche exhaustive, HI n'aurait pas su l'impact carbone** (dans l'exemple ici, des béquilles), **et n'aurait donc pas pu essayer d'identifier des actions de réduction**.

Q : Qu'en est-il de l'empreinte de la biodiversité et/ou de l'eau ?

R : Pour l'instant, les discussions se sont focalisées sur l'empreinte carbone. Dans un monde idéal, les autres types d'empreintes pourraient être inclus. De plus pour ce qui est de l'empreinte carbone, il existe déjà une méthodologie existante, ce qui facilite aussi le début du travail pour les ONG. En revanche, ces aspects sont pris en compte notamment au niveau du GT Achats durables et des [critères](#) d'achats qu'ils développent.

Q : Est-ce que vous avez eu des réactions de la part de vos staffs sur la réduction de l'empreinte des projets ?

R : On a quelques remarques un peu sur le ton provocateur, mais globalement pas vraiment. En fait ça permet de souligner le besoin de formation et sensibilisation des staffs sur ces problématiques (notamment un des chantiers du GT Carbone !).

Remarque : Du coup, compter toutes les émissions relève aussi d'un enjeu pédagogique : cela permet de prendre conscience et de rendre visible le poids des achats et plus spécifiquement de l'étape de production. C'est un enseignement qui va d'ailleurs bien au-delà de notre simple secteur.

Remarque : Pour une autre organisation qui a fait le choix de compter toutes les émissions de leurs projets, c'est notamment parce que pour eux ils ne sont pas en capacité de distinguer les émissions liées au programme et ceux du modèle/fonctionnement.

Remarque : Même pour les organisations qui comptabilisent toutes les émissions des projets, le carbone ne va pas devenir le moteur de toutes les actions. En réalité il y a souvent d'autres raisons à certaines actions de réduction. Par exemple, le pompage solaire est moins cher que le pompage avec groupe électrogène ; ou encore les distributions de gaz cherchent d'abord à réduire les violences basées sur le genre même si elles contribuent aussi à éviter la déforestation.

Q : On comprend finalement que malgré des méthodologies différentes, vos résultats ne sont pas si éloignés et que dans les deux cas, vous partagez le souci de réduction d'émissions et la mise en œuvre de

vos actions, jugés « nécessaires et justes ». Mais cette différence aura tout de même des conséquences directes sur vos capacités à atteindre vos objectifs de réduction d'émissions. Qu'en pensez-vous ?
R : Aussi lié aux différences entre ONG humanitaires et ONG de développement. Peut-être plus d'émissions programmes qui sont propres aux ONG humanitaires que pour les programmes de développement.

Remarque : Dans ce débat, il est intéressant de noter que les bailleurs se sont en fait déjà positionnés en mettant des exigences d'abord sur les projets plutôt qu'au niveau des organisations. Et plus encore, en n'ayant aucune exigence pour eux-mêmes !

5. Quelle(s) transition(s) écologique(s) « justes » pour les ONG ? Regard depuis le Sud – Ngor Maurice Sarr du Gret Sénégal

Vous pouvez voir cette partie [là](#).

Maurice a ensuite présenté l'approche du Gret Sénégal sur les questions de réduction de l'empreinte environnementale. Pour rappel le Gret a pris un engagement de réduction de -50% à 2030 par gretien.ne par rapport à 2019. Ainsi, c'est à chaque bureau pays de faire sa propre stratégie de réduction, éventuellement différenciée. Après avoir présenté les actions du Gret Sénégal, Maurice a mis sur la table les phrases débats qui ont eu lieu lors des Tropicos 2022 (espace de débats du Gret Sénégal) :

- Le Gret, étant significativement financé par la coopération Française, est un outil d'influence de la politique Française en Afrique de l'Ouest
- Au Gret ce sont les « toubabs » (blancs de l'occident, plus spécifiquement l'européen.e en wolof) qui décident
- Travailler pour une ONG internationale comme le Gret, c'est être complice d'un système qui exploite et entretient la dépendance
- « La transition écologique, c'est une affaire de toubabs ».

On voit que celles-ci mettent donc en avant à la fois des enjeux de « localisation » et des enjeux environnementaux

Les Grétiens ont débattu sur le dernier point, avec des avis divergents, mais en conclusion il a été acté que la transition permettait d'apporter une réponse aux questions écologiques mondiales et locales. Par exemple au Sénégal : érosion côtière, inondations des villes de Dakar ou Kébémér, pollution marine avec ces conséquences sur la biodiversité et la raréfaction des produits halieutiques, sécheresse des années 70. **Ainsi, la conclusion était qu'il fallait réfléchir sur des mécanismes d'atténuation du phénomène doit être une affaire de tous et de toutes**

Les points d'amélioration sur la transition écologique proposés étaient :

- **Adapter la transition écologique aux réalités socio-culturelles et économiques** des pays du Sud.
 - o Ex: promouvoir le mixte énergétique => fossiles et énergies propres
- **Rechercher plus d'équité et de justice sociale** au niveau interne et entre pays du Sud et Nord

Cette intervention a permis de souligner les débats que l'on peut avoir au sujet de la réduction de l'empreinte environnementale au sein d'une ONG, mais aussi comment les analyser et répondre aux problématiques qui peuvent émerger.

Q : Pour faire écho avec le début du Forum, comment vous voyez les questions de responsabilités entre pays nord et sud et comment faire du bas carbone ? Qu'en est-il de l'émergence des activités extractives au Sénégal sur le pétrole qui montre bien les tensions entre le besoin de se développer et la réduction de l'empreinte environnementale.

R : Il faut adapter la transition écologique au contexte local (pas interdire mais adapter exemple du mix énergétique). Et c'est notre rôle d'inciter à un développement différent.

6. Quelle(s) transition(s) écologique(s) « justes » pour les ONG ? Regard depuis le Sud – Jean-Marie Tschimanga de Prodecem

Vous pouvez voir cette partie [là](#).

Jean-Marie, chargé environnement à l'ONG congolaise Prodecom a ensuite présenté sa perspective sur les questions de réduction d'empreinte environnementale. Il a commencé par présenter le travail que fait Prodecom sur les questions environnementales, notamment autour des enjeux de déforestation en lien avec les inégalités, sur les violences basées sur le genre, et sur l'appui des femmes via des distributions et formations sur les foyers améliorés.

Cependant, il a également souligné qu'ils sont conscients que leurs activités polluent aussi, mais les **moyens de mesure** leur font défaut. **Malgré tout, ils mettent un accent sur les pratiques respectueuses de l'environnement**, par exemple en installant des panneaux solaires ou en réfléchissant aux emballages et aux options possibles de recyclage.

Les aspects de collaboration avec les ONGI ont ensuite été développés. **Il existe des points de tension autour des partenariats** entre ONG locale et ONGI mais aussi dans la relation avec les bailleurs. Finalement, beaucoup des **problématiques qui touchent les ONGI se retrouvent au niveau des ONG locales**.

Q : Est-ce que vous allez imposer des conditions de partenariat environnementales avec les ONGI ?

R : Pour l'instant, ce n'est pas forcément arrivé, mais on peut challenger nos partenaires sur ces questions. De même pour les bailleurs...

Remarque : Les bailleurs sont peu challengés/confrontés par rapport à leurs propres pratiques malgré le fait qu'ils en imposent sur leurs partenaires...

Remarque : Globalement, on voit qu'on a tous les mêmes obstacles. Sur place, on a affaire à des distributeurs qui ne sont pas les producteurs et qui sont donc eux-mêmes limités. On a la même démarche avec les bailleurs. Une bonne étape serait de se doter des mêmes référentiels pour avancer, pour aboutir à une même compréhension des priorités !

7. Perspectives du REH

La réunion s'est finie sur un rappel des événements à venir au niveau du REH jusqu'au [prochain Forum](#) (18 avril **de 10h à 13h**).

Le REH s'agrandit et beaucoup d'activités se développent. C'est une dynamique à soutenir ! Pour accompagner ce mouvement, **le REH cherche actuellement des financements** ! Quelques pistes sont déjà explorées, et si vous en identifiez, vous-aussi, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Une nouvelle élection se tiendra en mars 2024 pour réélire le COPIL du REH. Le processus sera lancé en prochainement. **Si cela vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner auprès de votre direction.** Cela va se dérouler de cette façon :

- Annonce des organisations éligibles (15 février). Voir les conditions d'éligibilité [dans le document de gouvernance du REH](#)
- Expression des candidatures auprès du secrétariat REH (au plus tard le 15 mars)
- Election par les associations membres du REH (vote par approbation en ligne) (du 18 au 24 mars)
- Annonce résultats et changement de COPIL (26 mars)

Le **GT carbone** organise un atelier autour de l'outil de sensibilisation [Ma terre en 180 minutes](#) avec la [CCD](#) et l'IRD le 31 janvier. Il y a peu de places disponibles, si certaines se libèrent, cela sera communiqué au GT Carbone.

GT achats responsables et durables tient un atelier pour établir sa stratégie 2024 le vendredi 19 janvier.

Le REH va *a priori* tenir une **réunion des DG**, comme avait eu lieu l'année dernière. L'idée est de mobiliser les directions générales autour des questions de réduction de leur empreinte. Si l'idée est validée au COPIL, l'information sera détaillée et transmise aux organisations membres du REH plus largement.

La **prochaine newsletter du REH** va sortir en février. N'hésitez pas à nous partager des informations que vous souhaitez transmettre au REH largement. De même **le [site du REH](#) regroupe beaucoup de ressources**

et d'actualités (dont des offres d'emploi) qui sont actualisées régulièrement – n'hésitez pas à aller les voir ou à nous transmettre des informations/ressources que vous souhaitez partager !

8. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 18 avril 2024 de 10 à 13h. Vous pouvez vous inscrire [ici](#).

Si vous souhaitez proposer un sujet pour un prochaine forum, vous pouvez le remplir le [document partagé](#) où vous pouvez indiquer :

1. Les sujets qui vous intéressent
2. Les sujets que vous pourriez potentiellement présenter (avec votre nom, nom de l'organisation et contact)

Il peut être rempli à tout moment.

Merci de votre contribution afin de choisir les sujets du Forum de manière collective.

Participants

Nous étions 47 à participer à cette réunion du REH, merci à tous.tes et à bientôt !

Organisation	Nom	Poste
Groupe URD	Johana Bretou-Klein	Chargée de recherche
Groupe URD	Aline Hubert	Chargée de recherche atténuation
MDM	Dimitri Bernier	Acheteur
Gret	Ngor Maurice SARR	Chargée de recherche GIRE et point focal envir Gret Sénégal
HI	Daniel CHEBBAHI	Référent Log
IECD	David STEWART	coordinateur de programme
Gret	Guillaume QUELIN	Responsable de projet changement climatique
HI	Camille THERON	Cheffe de projet Agenda Environnemental
HULO	Philine MOUCHERONT	Experte environnement
OXFAM	Julia Lewis	analyste de bilan carbone et durabilité environnementale
SIF	StagePlaidoyer	Stagiaire
TGH	Éric Martin	Directeur développement et qualité
MDM	Julie Baptiste	chargée d'écoresponsabilité
MDM	Gaël Acke	Achat, Logistique, Informatique, Services Généraux, Voyage, Protection des données et Eco Responsabilité
MDM	Morgane Poyet	Référente Logistique
SIF	Marie-Sara BOULOUMOU	Chargé de plaidoyer
Croix-Rouge Française	Jean-Marie Vial	Chargé de logistique
ACF	Chloé Orland	Référente Ecologue
Solidarités International	Taha CHEMS MAARIF	Assistant de la Direction des Opérations et de la Direction des Opérations Adjointe aux Programmes
Action Education	Stéphanie de Barros	International partnerships manager
CAREFRANCE	Lila Vancranyst	Chargée de projet
ACTIONCONTRELAFAIM	Camille Evain	Référent Environnement
Solidarités International	Fabrice PERROT	Directeur Logistique et Systèmes d'Information
Solidarités International	Gaëtan TIXERONT	Stagiaire EAH
TDH	Louis MAULER	Chef de projet climat & environnement
Croix Rouge Néerlandaise	Cruz de la, Laurie	Log et Reponse verte
MDM	Julie Grammont	Référente thématique santé environnement
MDM	Alexandra Majnoni dIntignano	Référente Logistique des Missions Internationales
CRS	Millet, Caroline	Conseillère en Action Climatique
BIOFORCE	Florian LARGUIER	ref tech et pédagogique
CARE FRANCE	Badin, Elise	Chargée de projet

ALIMA	Jérémy Coutelle	Chef de projet Action environnementale
MSF	Marine Mudry	Chargée Innovation WASH
FEMYSO	Ibtihelle Ben	
ACF	Olivia Pelegrin	Cheffe de projet transition carbone
ACF	Gabriel Constant	Assistant climat et environnement
ACF	Severine Frison	
ACF	Céline Heim	Coordinatrice de la supply chain durable
WeWorld-GVC	Hassane KOUBERE	Spécialiste Protection
Groupe URD	Véronique De Geoffroy	directrice générale
ALIMA	Laura JONNARD	Chargée de reporting / MEAL Action Environnementale
MSF France	Alexandre Chaudonneret	Programme Action Climat et Environnement
Ny Tanintsika	Eugénie Raharisoa	Directrice
ESF	Tania Chauvin	Chargée de projets senior
ALIMA	Marie Lechapelay	Chargée communication & plaidoyer
ESF	Maddalena Curioni	Chargée de projets et mission carbone
MSF	Maelle CHARRIER	Analyste de données carbone
Prodecom	Jean Marie Tschimanga	Chargé Environnement